

LES POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS : ENJEUX POUR LES ORGANISMES HLM

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer les politiques intercommunales pour optimiser les attributions

La loi ALUR a engagé une réforme en profondeur de la gestion de la demande de logement social et des attributions, confortée par les objectifs fixés dans le cadre de la loi LEC et les dispositions de la loi ELAN. Il revient à chaque EPCI concerné, la responsabilité de définir des politiques de gestion de la demande et des attributions à l'échelle de son territoire et d'organiser leur mise en œuvre, en intégrant les nouvelles dispositions portées par la récente loi ELAN et ses décrets d'application.

PUBLIC

Responsable de gestion locative et du service attribution, membre des commissions d'attribution des logements, agent des collectivités locales et des organismes réservataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > décrypter les enjeux de ces nouvelles politiques pour pouvoir s'y inscrire
- > définir le cadre règlementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- > identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués : EPCI, bailleurs et réservataires
- > favoriser le dialogue entre les acteurs impliqués.

PÉDAGOGIE

Ce stage alterne des apports de connaissances et des réflexions méthodologiques illustrées de retour d'expériences terrain

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fanny LAINE-DANIEL, Consultante-formatrice spécialisée dans les politiques locales de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel les 8 et 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Rappel historique: peuplement et attributions des logements sociaux

- points de repères historiques
- l'enjeu de la mixite sociale

Le cadre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions

- les grands enjeux
- le cadre règlementaire
- la CIL et le rôle des acteurs dont les organismes Hlm
- le PPGDID
- le document cadre d'orientation d'attribution et la CIA
- l'articulation avec les autres politiques (PLH) et politiques sectorielles
- l'articulation avec le NPNRU

Les orientations d'attribution : outils et méthode

- le diagnostic partagé
- les orientations
- vles objectifs règlementaires et les objectifs locaux d'attribution

La gestion de la demande et des attributions

- le service d'accueil et d'information des demandeurs
- la gestion partagée de la demande
- focus sur la cotation de la demande (loi ELAN)

Le passage à la gestion en flux des réservations

- les enjeux
- le cadre réglementaire
- les modalités de passage à la gestion en flux

Enjeux et impacts pour les organismes Hlm

- contributions
- points de vigilance
- évolution des pratiques
- nouvelles relations avec les réservataires et partenaires

Retours d'expériences.



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.